

Nouvelles menaces sur nos terres agricoles

Qui peut douter que nous vivons les dernières années de l'ère du pétrole ? Bien des contraintes à venir dont une aujourd'hui à notre portée : réduire fortement le transport entre lieux de production et de consommation des céréales, légumes, fruits, etc. Il n'y a pas si longtemps, les terres du Hurepoix - dont celles de Brétigny et du Plessis-Pâté - avaient vocation à nourrir l'Ile-de-France. Qu'en est-il aujourd'hui ? Le béton les dévore à grande vitesse !

Une agriculture à proximité des zones peuplées et donc réduisant le transport redeviendra vite indispensable. Devant cette évidence, que font les décideurs locaux ? Ils exproprient les terres cultivées qui restent et, au nom d'une sacro-sainte activité dont l'avenir est loin d'être assuré, les couvrent de hangars commerciaux ou industriels. Devant cette imprévoyance des responsables politiques, les associations de Défense de l'Environnement se doivent d'agir et de vous informer.

Notre avenir ne se forge plus uniquement au niveau de la commune mais aussi, et même surtout, à celui de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge (nos maires en sont les leaders) : c'est là que se décide le bétonnage de nos terres agricoles. Deux dossiers illustrant cette situation sont ouverts :

- le projet Valvert porté par l'agglomération du Val d'Orge : 70 hectares de terres agricoles du Plessis-Pâté à bétonner,
- la restructuration de la Base aérienne 217 dite de Brétigny mais en fait sur 4 communes : 750 hectares dont 490 actuellement cultivés. Un dossier d'importance régionale.

Projet Val Vert sur le Plessis-Pâté

Comme on le voit ci-dessous notre secteur est déjà saturé en Zones Industrielles ou Commerciales : Techniparc à St-Michel (63 ha), les Ciroliers à Fleury (65 ha), La Croix-Blanche à Ste-Geneviève (70 ha), le Parc et la Tremblaye au Plessis-Pâté (10 ha)... sans oublier Maison-Neuve à Brétigny (116 ha) !

de l'environnement, le projet est outrageusement peint en vert, démarche de «greenwashing» devenue courante chez les bétonneurs.

En réalité, l'agglomération prétend vouloir **recupérer les quelque 2000 emplois** que lui ferait perdre (cela reste à démontrer) le départ des militaires de la base aérienne 217 à l'horizon 2012.

commerciale et logistique de France et le grignotage croissant des terres agricoles, surtout en Ile-de-France, inquiète l'Etat lui-même.

Si le «marché écolo» marche moins bien que prévu, on aura beau jeu de laisser s'installer, comme à la Croix-Blanche ou à Maison Neuve, des entreprises du genre Leroy-Merlin, Halle aux chaussures ou autre MacDo. Pire encore, préparer de nouvelles friches industrielles ! Aux dernières nouvelles (le 11 mai 2010), l'espace commercial initialement prévu devrait être divisé par deux ! déjà des problèmes ?

L'ADEMUB et le PicVert du Plessis sont clairement opposés à toute confiscation de terres agricoles périurbaines qui dans un avenir proche seront indispensables à l'approvisionnement de notre région.



(Source : Val d'Orge de janvier 2010)

Le projet Val Vert, présenté par le Val d'Orge, consiste à réaliser, d'ici à 2013, une nouvelle Zone Commerciale de 70 ha, adossée à la Croix-Blanche, entièrement prise sur des terres agricoles du Plessis-Pâté.

Ce projet qui nécessitera la création d'une nouvelle route, donc nuisances et pollutions accrues, est présenté par ses promoteurs comme le « **nec plus ultra** » en matière de **développement durable** puisqu'il sera consacré à l'«habitat durable et intelligent» ! La ficelle est un peu grosse. Afin de mieux passer dans la population et faire taire les associations de défense

L'agglomération cherche aussi à accroître par tous les moyens, y compris de mauvais, ses rentrées fiscales communautaires.

Les citoyens (surtout ceux du Plessis) ont montré, à l'occasion de la réunion publique du 25 janvier 2010, leurs inquiétudes concernant l'impact du projet sur l'environnement et les nuisances du trafic routier, déjà intense dans le secteur. Qui ne s'est pas déjà « fait coincer » dans les embouteillages aux alentours de la Croix-Blanche !

Outre le risque financier d'un projet démesuré pour le contribuable, rien ne prouve que la réussite commerciale et économique du type d'activités annoncé soit au rendez-vous. Le nord de l'Essonne offre déjà la plus forte concentration

C'est pourquoi nous demandons :

- que l'on pense, avant de détruire de nouvelles terres agricoles, à occuper les friches industrielles existantes (par ex. celles de Maison Neuve, de la ZI de Brétigny ou de St-Germain-lès-Arpajon),
- que des études approfondies et prospectives soient menées sur l'opportunité et la viabilité d'un tel projet dans le contexte économique actuel,
- qu'une consultation sérieuse de nos populations soit faite sur l'opportunité du projet Val Vert.